



HAL
open science

Champ(s) de formation Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Droit. 2016, Université du Havre. hceres-02036106

HAL Id: hceres-02036106

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036106v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations



Rapport du champ de formation

« Droit »

Présenté par

l'Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Arnaud Martinon, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ de formation *Droit* de l'Université du Havre s'inscrit dans le cadre plus général de l'Université interdisciplinaire du Havre qui compte en 2014-2015 un effectif d'environ 7500 étudiants. Associé aux Sciences économiques et à l'Administration Economique et Sociale (AES), le champ *Droit* représente près de 40 % de l'effectif global.

L'ensemble de l'équipe pédagogique relève d'un laboratoire unique, le LEXFEIM (Laboratoire d'Etudes en Droits Fondamentaux, des Echanges Internationaux et de la Mer).

Pour la présente synthèse, trois dossiers sont présentés par le champ *Droit* :

- une licence *Droit*, comprenant deux parcours : *Droit français* et *Droit anglo-américain*,
- une licence professionnelle (LP) *Logistique et assurance, droit des transports*.
- un master qui est structuré de la manière suivante. Il propose deux parcours en première année : *Droit privé* et *Droit public* et quatre spécialités en deuxième année : *Droit international des affaires*, *Droit de la mer et des activités portuaires*, *Carrières judiciaires* et *Collectivités territoriales*.

Le champ *Droit* présenté par l'Université du Havre tente de répondre à plusieurs exigences : 1/ offrir aux étudiants, présents sur le territoire du Havre, la possibilité de suivre à proximité de leur lieu de résidence des études de droit, notamment généralistes ; 2/ répondre aux spécificités de l'environnement socio-économique local, incarnées principalement par les activités logistiques, portuaires et internationales ; 3/ s'adapter aux thématiques qui structurent l'offre de formation de l'ensemble de l'Université (« Energies, Environnement et Sciences de l'ingénieur », « Aménagement, Urbanisme et Habitat » ; « Transport, Logistique et Management international » et « Culture, Patrimoine et Société »).

S'inscrivant dans le cadre de la ComUE (Communauté d'Université et d'Etablissements) Normandie-Université, les formations juridiques proposées par l'Université du Havre contribuent à l'offre de formation plus globale que proposent également les universités de Rouen et de Caen.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Le champ *Droit* de l'Université du Havre présente une offre de formations en adéquation avec les deux objectifs principaux qu'elle s'est fixés.

D'abord, il s'agit de proposer aux bacheliers, présents sur le territoire du Havre, une formation généraliste de proximité en droit (pour les premières années). A ce titre, il existe classiquement une licence *Droit* dans laquelle s'observe la progression traditionnelle de ce type de formations (matières générales en première année, matières plus techniques en deuxième année et pré-orientation en troisième année). Par ailleurs, l'Université du Havre propose une première année de master constituée des parcours *Droit privé* et *Droit public*, ainsi qu'une spécialité de deuxième année (M2) *Carrières judiciaires* visant à préparer les étudiants aux concours d'avocats ou de magistrats notamment.

Ensuite, il s'agit de répondre aux spécificités de l'environnement local, notamment la présence d'activités particulières du type portuaire ou logistique, impliquant une approche internationale plus accentuée. Là encore, il convient de constater la cohérence des formations proposées au regard de cet objectif :

- dès la première année, un cursus sélectif (prenant en compte le niveau en langue de l'étudiant) permet à des étudiants de suivre une licence *Droit anglo-américain* ;
- en troisième année, les étudiants issus de la deuxième année de droit (comme ceux titulaires notamment d'un BTS ou d'un DUT) peuvent s'inscrire dans la licence professionnelle *Activités juridiques, logistique et assurance, droit des transports*.
- en cinquième année, trois spécialités offertes en master 2 prennent en compte les particularités locales, les spécialités *Droit international des affaires*, *Droit de la mer et des activités portuaires* et *Collectivités territoriales*.

Pour conclure, il convient de souligner l'existence d'une dernière spécialité de master 2 *Droit et administration des organismes publics*, en cohabitation avec l'Université de Caen Basse-Normandie qui ne fait l'objet d'aucun développement et apparaît totalement portée par l'établissement de Caen.

Dans l'ensemble, l'architecture des formations présente une véritable cohérence : si les formations généralistes sont présentes (dans une proportion modérée, en raison de la proximité de formations comparables proposées à Rouen ou à Caen), l'Université du Havre propose des formations particulières, tournées vers les spécificités de l'environnement local. Deux remarques peuvent néanmoins être formulées : 1/ les cours sont assurés essentiellement en présentiel ; le numérique est relativement peu employé (le dossier de présentation laisse apparaître quelques regrets à ce titre) ; 2/ si la formation continue est en théorie ouverte dans plusieurs diplômes (et non dans tous, notamment certaines spécialités de M2), elle semble peu effective en pratique.

S'agissant de la professionnalisation, si la politique des stages est peu développée en licence *Droit* (possibilité d'un stage « découverte » de deux semaines) et en master 1 (ce qui est plus regrettable), elle l'est nécessairement davantage pour la licence professionnelle (projet tuteuré et stage de 14 à 16 semaines, règlementairement obligatoires) et les spécialités de master 2. Le comité salue l'effort financier (subvention de 150 euros) proposé aux étudiants réalisant un stage éloigné de leur domicile (il s'agit là d'un encouragement estimable).

Au-delà, la professionnalisation est limitée (lorsque les informations ont été délivrées). Les moyens mis en œuvre présentent un caractère classique : projets tuteurés, séances d'informations sur les débouchés du droit, forums des métiers du droit, cours (notamment de M2) assurés par des professionnels, partenariats noués avec des institutions judiciaires et administratives, collectivités territoriales ou entreprises. Néanmoins, la politique des stages des étudiants de master n'est pas suffisamment développée.

En revanche, la dimension internationale est fortement valorisée dans l'établissement (déjà symboliquement, par la dénomination de sa composante « Faculté des affaires internationales »). Des efforts particuliers sont mis en œuvre :

- la valorisation des langues étrangères : langue obligatoire (4h/semaine) ; enseignements portant sur la civilisation pour se familiariser avec la culture du pays de la langue enseignée ; des enseignements spécifiques assurés en langue anglaise (anglais maritime, anglais des affaires) ;

- la création de formations tournées essentiellement vers l'international : parcours bilingue de *Droit anglo-américain* en licence ; spécialité de *Droit international des affaires* ou *Droit de la mer et des activités portuaires* en M2 ;

- la signature de conventions passées avec des universités étrangères permettant, pour deux spécialités de M2 (*Droit international des affaires* et *Droit de la mer et des activités portuaires*), l'acquisition d'un diplôme étranger ;

- l'encouragement à la mobilité, via le programme notamment Erasmus (un ou deux semestres) ; les porteurs de la formation regrettent toutefois la faiblesse des échanges avec les universités anglo-américaines en raison du coût des formations.

En outre, si la qualité scientifique des enseignants-chercheurs n'est pas mise en doute, la valorisation de la recherche juridique dans le cadre des formations est insuffisante : seulement certaines spécialités de M2 prévoient la rédaction d'un mémoire ; le cours d'initiation à la recherche a été supprimé (pour des raisons budgétaires) ; selon les informations transmises, peu d'étudiants du M2 poursuivent en doctorat. Enfin, les porteurs du champ *Droit* regrettent le départ et le non remplacement (pour des raisons budgétaires encore) de plusieurs professeurs.

Enfin, le soutien à la réussite des étudiants fait l'objet d'efforts notables. Cette aide passe par des dispositifs « classiques » : l'organisation d'un forum annuel au cours duquel les masters sont présentés ; la mise en place de tutorats ; l'organisation de séances de correction pour la préparation du rattrapage... D'autres initiatives sont plus originales, la taille réduite de l'établissement favorisant l'individualisation du suivi : l'organisation d'entretiens individuels (deux fois par an) au profit des étudiants de licence afin de « faire le point » ; la désignation d'un « enseignant référent » chargé de suivre une quinzaine d'étudiants de la L1 à la L3 ; le parrainage d'un étudiant de première année par un étudiant d'une année supérieure ; enfin, en M2, l'institution de modules de suivi individualisé des étudiants pour la préparation aux concours et aux entretiens d'embauche.

Les effectifs sont honorables (notamment en M2 qui compte une soixantaine d'étudiants pour l'ensemble des spécialités) et stables (à l'exception de la LP dont les chiffres ont diminué ces dernières années pour atteindre seulement une quinzaine d'étudiants en 2015). Les évaluations et procédures de recrutement (sans sélection la première année, à l'exception du parcours « bilingue » ; avec sélection pour la LP et le M2) présentent des modalités « classiques ».

A partir des informations qui ont été transmises au comité (imprécises pour la licence *Droit*), la composition des équipes pédagogiques est appréciable. Quant à sa répartition, un équilibre universitaires/professionnels est recherché en adéquation avec les objectifs des formations ; naturellement, la place de professionnels est plus forte dans la licence professionnelle et dans les spécialités à dominante professionnelle du master 2.

L'insertion professionnelle est difficilement appréciable, le dossier fournissant peu d'informations (à l'exception des spécialités *Droit de la mer et des activités portuaires* et *Carrières judiciaires* pour lesquelles l'insertion professionnelle est satisfaisante). La faiblesse des informations est sans doute liée au suivi insuffisant des étudiants de manière générale ; pour l'essentiel, le suivi est abandonné au service en charge de cette mission par l'Université.

Par ailleurs, le dossier présenté au comité rend difficilement lisible la réalité du pilotage des formations ; la difficulté provient notamment de la répartition peu explicite entre un « conseil de département » et des « conseils de perfectionnement ».

Points forts

- La cohérence de l'offre de formations au regard des spécificités de l'Université du Havre.
- L'originalité de certaines spécialités de master 2 proposées.
- La place importante accordée à la dimension internationale.
- Le soutien individuel apporté aux étudiants, spécialement lors des trois premières années de droit.

Points faibles

- L'insuffisance du suivi des diplômés.
- La recherche scientifique insuffisamment valorisée dans les formations.
- L'insuffisance de la formation continue.
- Le dossier insuffisamment clair concernant la composition et le fonctionnement des conseils de perfectionnement.

Recommandations

Si l'Université du Havre présente une offre de formations originale et adaptée aux objectifs spécifiques qu'elle s'est fixée, plusieurs recommandations méritent d'être formulées.

D'abord le comité estime que les règles de fonctionnement du suivi des diplômés devraient être révisées, notamment en doublant les efforts réalisés au niveau de l'Université d'un suivi effectif au niveau de chaque diplôme (licence *Droit*, licence professionnelle et master).

Par ailleurs, il semblerait opportun de valoriser la recherche scientifique, par exemple en rendant obligatoire la rédaction d'un travail de recherche en master et/ou en associant davantage les étudiants à l'organisation et la réalisation de colloques.

De plus, le comité considère que, en dépit des efforts déjà réalisés par l'établissement, la politique des stages pourrait être accentuée : en augmentant en licence la durée du stage et/ou en accompagnant ce dernier de la réalisation d'un projet tuteuré ; en favorisant la réalisation de stage en M1.

Enfin, le comité se demande si, en raison de la qualité et de la nature de certaines formations proposées, il ne serait pas opportun de développer une formation continue effective (surtout au niveau des masters), laquelle constitue une pierre essentielle de la formation tout au long de la vie.

Avis global du comité d'experts

L'offre de formation présentée par le champ *Droit* de l'Université du Havre constitue une composante essentielle de l'offre plus générale proposée : à côté des formations consacrées aux lettres, sciences humaines et sciences, le champ *Droit* (avec les sciences économiques et l'AES) rassemble les effectifs les plus élevés d'étudiants (près de 40 % de l'effectif total). Il est le seul champ de l'Université dont l'ambition est de mener les étudiants vers les métiers du droit. De manière générale, si des formations juridiques sont également dispensées sur le site Normandie, le champ *Droit* du Havre parvient à se démarquer des offres des universités voisines (l'Université de Rouen et à celle de Caen) en proposant des formations originales.

La politique de formation défendue par l'Université du Havre présente une grande cohérence et répond favorablement aux deux objectifs de départ.

D'abord, alors que des formations juridiques de qualité sont proposées dans d'autres universités de la région, l'Université du Havre présente une offre valorisant la proximité entre l'équipe pédagogique, les étudiants et les milieux professionnels. La taille réduite de l'Université favorise d'ailleurs les échanges. Sont ainsi proposées des formations juridiques complètes pour des étudiants qui souhaiteraient accéder à des métiers du droit « classiques ».

Ensuite, l'Université du Havre présente le mérite de valoriser des secteurs originaux de formations liés aux spécificités du territoire et aux milieux professionnels. Plusieurs spécialités de master 2 (en rapport notamment avec les activités maritimes) sont peu proposées à l'échelle nationale.

Si l'architecture globale est très cohérente, l'on peut toutefois souhaiter qu'une attention plus forte soit posée sur la place de la recherche dans le cadre des formations proposées ; par ailleurs, il faudrait aussi s'assurer du fonctionnement effectif des organes chargés de piloter les formations. En dépit de ces réserves mineures, l'on constatera que, afin de concilier les deux objectifs (proximité et originalité), l'Université du Havre emploie des moyens adéquats, notamment la mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la réussite développé (spécialement lors des trois premières années) ou le renforcement de la dimension internationale de ses formations (par une attention particulière à l'apprentissage des langues).

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.